

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(7\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Victor Versigny, 30 janvier 1864](#)

Jean-Baptiste André Godin à Victor Versigny, 30 janvier 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Victor Versigny, 30 janvier 1864, 1864-01-30

Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43037>

Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 2 p. (68r, 69v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [30 janvier 1864](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Versigny, Victor \(1819-1872\)](#)

Lieu de destination rue Saint-Hyacinthe, Paris

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire. Jean-Baptiste André Godin explique à Versigny qu'il a tardé à répondre car il doit s'occuper d'un procès en contrefaçon en plus de son procès en séparation. Il informe Versigny que Jules Favre est d'avis que sa présence à la première audience de Vervins est nécessaire car il connaît très bien l'affaire. Il signale à Versigny que Favre lui a demandé comment justifier ses relations avec Marie Moret. Favre ne souhaite pas passer par Guise pour se rendre à Vervins mais Godin invite Versigny à le faire.

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Procédure \(droit\)](#), [Relation Godin-Moret](#), [Visite au Familistère](#)

Personnes citées

- [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Vervins \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Paris le 30 janvier 1866

68

Monsieur Versigny

vous aurez sans doute trouvé étonnant
que je sois resté aussi longtemps sans
vous écrire, mais tout mérité à la fois
avec mon procès en séparation au procès
en contrefaçon m'est tombé en tête,
cela sans doute pour que son succès que
était le moment favorable, que j'ai dû
de mes affaires conjugales je ne pourrais
consacrer assez de temps à l'un ou l'autre
affaire indistincte et que son succès à
la faveur de cette situation tire parti
d'une mauvaise cause contre moi, j'ai
par ce fait été amené à négliger ma
correspondance avec vous

cependant sans néanmoins penser à mon affaire
et n'ayant vous aucune observation à me faire,
quant à moi en raison de l'invitation
expresse dans votre dernière lettre au sujet
de votre voyage à Paris pour la
première audience je ai touché un mot
à M. J. Barthe après le soir de son
départ pour Paris avec le votre de réponse
à cet égard contraire et me dit que vous
pouvez être très bien mon affaire et
que vous n'êtes pas bon conseil pour ne
pas l'accompagner M. Barthe étant aussi

Je crains que moi de subtilité de votre part
 vous ayez plus de motif pour ne pas y en
 vous même je compte en conséquence que
 vous me rendrez le service de venir avec la
 mais le moment approche n'importe
 plus rien à vous communiquer. lorsque
 j'ai vu M^{lle} Larmé il ne m'a fait à pro-
 près que cette objection. // comment justifier
 vos relations avec M^{lle} Larmé //

ne laissez pas votre femme des intérêts
 avec simple de son temps? faites son je ten-
 prie vos observations sur les points que ven-
 pensez susceptibles d'aigreur de nous avoir ulcère
 de suite.

mon amour ma veut que M^{lle} Larmé
 existait pour ne pas passer par lui
 je ne suis pas de temps à perdre pour le
 à le faire. pourquoi ne le faire son
 pas? ne diriez vous y mettre quelque
 rien au moins vous auriez de bien de
 choses que bon ne peut dire par correspondance.
 les impressions de la parole et de l'écriture
 ne font pas cela des faits

je compte sur une prochaine lettre
 de vous et je vous prie d'agréer le vœu
 de mes sentiments

D'insy